



REVENDEICATIONS SOCIALES

Le gouvernement calme les ardeurs des agents municipaux

Le gouvernement, à travers le ministre délégué chargé de la Décentralisation et du Développement local, a procédé à la signature d'un accord avec l'Union des syndicats des mairies du Congo, en vue de baisser les tensions sociales observées au sein de ces collectivités qui cumulent plusieurs mois d'arriérés de salaires. Les deux parties ont, entre autres, annoncé le paiement des salaires des mois en cours des agents municipaux au même titre que ceux des fonctionnaires de l'Etat à compter de la fin du mois d'octobre 2024.



Page 2

Les deux parties pendant la réunion

CAN MAROC 2025

Les premiers qualifiés sont connus



La République démocratique du Congo parmi les nations déjà qualifiées pour la phase finale La 4e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) a révélé les premiers qualifiés à la phase finale. La République démocratique du Congo, le Cameroun, l'Algérie, l'Egypte, le Burkina Faso, le Sénégal, l'Angola font partie des pays ayant validé leur ticket. Dans le groupe K, l'Ouganda a consolidé sa première place devant l'Afrique du Sud, mettant ainsi les Diables rouges dans une situation inespérée dont le sort dépend désormais des prochains matches de ses concurrents.

Page 13

CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

Mieux orienter les dépenses publiques

Plus de 200 contrôleurs financiers en service dans les administrations publiques ont été édifiés, à l'issue d'une journée dédiée à leur profession, sur le rôle qu'ils sont appelés à jouer en matière de contrôle et d'orientation des dépenses publiques.

« Cette journée vise à renforcer vos capacités opérationnelles afin de vous permettre de bien remplir vos obligations de contrôleur budgétaire. Elle consiste à vulgariser les missions du contrôleur budgétaire. L'atteinte de ces objectifs dépendra de votre mobilisation et de votre implication pour la promotion d'un contrôle bud-



Le ministre Ngatsé et les contrôleurs budgétaires posant ensemble Adiac
gétaire performant, capable citoyens », a précisé le ministre de répondre aux besoins des Ludovic Ngatsé.

Page 3

DISPARITION

Ndomba « Géomètre » a tiré sa révérence en France

L'ancien international congolais Jean-Jacques Ndomba, surnommé « Géomètre » pour ses dribbles, est décédé le 15 octobre à Troyes en France, à l'âge de 70 ans, des suites d'une maladie. Jean-Jacques Ndomba a démarré sa carrière professionnelle en 1973 à l'Etoile du Congo avant de

la poursuivre en France, notamment à l'Olympique de Marseille et à Lyon. En sélection nationale, «Géomètre» a disputé les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations de 1974, l'édition qui suivit le sacre des Diables rouges en 1972 à Yaoundé au Cameroun.

Page 14



Éditorial

Compromettre

Page 2

ÉDITORIAL

Compromettre

Les résultats obtenus par les Diables rouges seniors, lors de leur quatre premières sorties dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, ne poussent plus à l'optimiste quant à une éventuelle qualification rêvée à la phase finale de la compétition, dix ans après l'avoir quittée. C'est donc un nouvel échec qui se profile.

Ceux qui savent lire entre les lignes reconnaissent à contrecœur que le Onze national a compromis ses chances à cause du nul concédé face aux Bafana-Bafana le 15 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat. La victoire était, en effet, la seule option pour rester en vie dans ces qualifications après l'humiliation du match aller. Il y a de quoi se mordre les doigts, car les campagnes passent et se ressemblent. Les derniers scores obtenus par nos joueurs en témoignent, les Congolais n'ont jamais survécu à cette épreuve des calculs quand ils dépendent des résultats des autres concurrents.

La réalité est que les six points de retard sur l'Ouganda et les quatre sur l'Afrique du Sud, respectivement premier et deuxième du groupe K, prouvent bien que les Diables rouges n'ont pas encore retrouvé un équilibre pouvant faire d'eux une sélection difficile à manœuvrer aussi bien à domicile qu'à l'extérieur.

Il faudra donc, lors des prochaines échéances, trouver de vraies solutions pour régler la mire car la vraie valeur d'une équipe se mesure par sa capacité à marquer à chaque match et encaisser moins. C'est dans ce domaine que le football congolais doit encore progresser pour retrouver la place qui était autrefois la sienne sur l'échiquier continental.

Les Dépêches de Brazzaville

MUNICIPALITÉS

Un nouveau relevé de conclusions entre le gouvernement et l'Usymco

La réunion de réévaluation des différents accords signés entre le gouvernement et l'Union des syndicats des mairies du Congo (Usymco), présidée le 15 octobre à Brazzaville par le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, a débouché par la signature d'un nouveau relevé des conclusions sur la situation sociale des mairies du Congo.

Arrivé à Brazzaville pour la signature de l'avis de grève à travers le pays, le collège des présidents de l'Usymco vient de trouver un terrain d'entente avec le gouvernement. Le ministre Juste Désiré Mondelé a, d'entrée de jeu, circonscrit la situation sociale des mairies d'une manière générale et présenté les efforts consentis par le gouvernement. Le président de l'Usymco, Bertin Essami, a, de son côté, présenté globalement les sujets restant pendants dans les municipalités du Congo suite au non-respect des accords signés avec le gouvernement. Après avoir analysé toutes les situations qui prévalent actuellement dans les municipalités du Congo, le

gouvernement et les syndicalistes ont, entre autres, retenu le paiement des salaires des mois en cours des agents municipaux au même titre que les fonctionnaires d'Etat à compter du mois d'octobre 2024. « Sur les arriérés de salaires, le ministre délégué a instruit le président de l'Usymco de mettre à sa disposition deux tableaux récapitulatifs détaillés des impayés de l'année en cours, des impayés des années antérieures », ont-ils mentionné dans le relevé des conclusions.

S'agissant de la situation des retraités municipaux non pensionnés, le ministre délégué chargé de la Décentralisation et du Développe-

ment local a réitéré l'application du point 5 des relevés des conclusions des travaux avec l'Usymco, le 3 décembre 2022, relatif à la signature des moratoires. Quant au paiement des deux mois d'arriérés de salaires convenus lors des négociations du 16 août 2023, Juste Désiré Mondelé a promis présenter cette situation au niveau du conseil de cabinet de ce 16 octobre.

« Toutefois, le ministre a pris le ferme engagement de porter toutes ces doléances sur la table du gouvernement pour l'application du présent relevé des conclusions. De ce fait, il a demandé à l'Usymco de créer les conditions d'un bon climat social dans les communes et met en garde tout agent municipal mettant à mal le fonctionnement normal de l'administration municipale », conclut le document.

Notons que les collectivités locales éprouvent de sérieux problèmes dans leur fonctionnement depuis quelques années. Dans certaines municipalités, les agents sont à plus de cinquante mois d'arriérés de salaires.

Parfait Wilfried Douniama

« Toutefois, le ministre a pris le ferme engagement de porter toutes ces doléances sur la table du gouvernement pour l'application du présent relevé des conclusions. De ce fait, il a demandé à l'Usymco de créer les conditions d'un bon climat social dans les communes et met en garde tout agent municipal mettant à mal le fonctionnement normal de l'administration municipale »

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfried Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara, ,

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

FINANCES

Les contrôleurs budgétaires consolident leurs performances

Le ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public a organisé, le 15 octobre, au Centre international de Conférence de Kintélé, la première journée du contrôleur budgétaire. Elle vise à améliorer leurs compétences afin de mieux contrôler et orienter les dépenses publiques.

Plus de deux cents contrôleurs financiers en service dans diverses administrations publiques ont pris part à ce séminaire présidé par le ministre de tutelle, Ludovic Ngatsé. Il s'est tenu sur le thème : « Contrôleur budgétaire performant : enjeux et perspectives ».

Quelques thématiques bien ciblées y ont été développées par des experts pour bien édifier les participants. Elles ont porté, entre autres, sur le « Rôle du contrôleur budgétaire en mode budget programme, et l'éthique et déontologie du contrôleur budgétaire ».

Cette journée avait pour objectif d'améliorer les compétences professionnelles des

contrôleurs budgétaires et de vulgariser les missions du contrôle budgétaire, conformément au décret n°2023-1561 du 15 septembre 2023, portant organisation et attributions de la direction générale du contrôle budgétaire.

Il s'est agi aussi de rappeler à ces derniers les textes législatifs et réglementaires relatifs à l'éthique et à la déontologie professionnelle dans l'administration publique, d'optimiser le champ opérationnel ainsi que le domaine d'action du contrôleur budgétaire.

Ouvrant les travaux, le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé, a invité les participants à s'investir pleinement afin de



Le ministre Ngatsé et les contrôleurs budgétaires posant ensemble/Adiac

contribuer à la bonne gestion des fonds publics.

« Ce séminaire vise à renforcer vos capacités opérationnelles afin de vous permettre de bien remplir vos obligations de contrôleurs

budgétaires. Il consistera à vulgariser les missions du contrôleur budgétaire et à vous rappeler les textes législatifs et réglementaires. L'atteinte de ces objectifs dépendra de votre mobi-

lisation et de votre implication pour la promotion d'un contrôle budgétaire performant, capable de répondre aux besoins des citoyens », a-t-il souligné.

Firmin Oyé

DÉVELOPPEMENT

La Banque mondiale appelle à une réforme du système éducatif

Les jeunes africains ne profitent pas assez de la croissance économique observée sur le continent, faute de formation de qualité. Les États devraient donc investir dans la transformation du système éducatif de façon à permettre aux jeunes de faire face aux exigences du marché du travail, suggère la Banque mondiale (BM) dans son récent rapport Africa's Pulse.

L'institution de Bretton Woods souligne la nécessité de mettre en place une planification fondée sur des données probantes et des dépenses intelligentes qui sont essentielles pour élargir l'accès à des formations qualifiantes. Cette nouvelle vision de l'éducation, d'après Andrew Dabalen, un des auteurs du rapport, permettra à terme aux jeunes africains d'accéder à des emplois de meilleure qualité et tirer parti des débouchés créés par l'économie numérique et la transition verte.

Selon les données officielles sur l'Afrique subsaharienne, sept enfants sur dix n'ont pas accès à un enseignement pré-primaire, et moins de 1,5 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans suivent une formation professionnelle, contre 10 % dans les pays à revenu élevé. Le défi à relever d'ici 2030 consiste alors à absorber plus de 170 millions d'enfants et d'adolescents supplémentaires, demandant la construction d'environ 9 millions de nouvelles salles de classe et le recrutement de 11 millions d'enseignants.

Ajoutons que sur le continent la population en âge de travailler augmente à un rythme plus rapide, par rapport aux autres



Des apprenants dans une salle de classe/Adiac

« Les gouvernements africains progressent dans leurs efforts de stabilisation des finances et de réduction des déficits budgétaires. Mais le lourd fardeau de la dette limite leurs investissements dans des secteurs cruciaux comme l'éducation, la santé et les infrastructures, qui sont essentiels pour une croissance inclusive à long terme »

régions, à la faveur des progrès de deux dernières décennies dans la réduction de la mortalité infantile. « Les gouvernements africains progressent dans leurs efforts de stabilisation des finances et de réduction des déficits budgétaires. Mais le lourd fardeau de la dette limite leurs investissements dans des secteurs cruciaux comme l'éducation, la santé et les infrastructures, qui sont essentiels pour une croissance inclusive à long terme », a indiqué Andrew Dabalen.

La BM a insisté sur le fait qu'il faut combler les lacunes liées à la déscolarisation des jeunes pour permettre à l'Afrique subsaharienne de réaliser tout son potentiel économique et d'assurer une croissance durable et inclusive. Elle pense également qu'il faut soutenir l'entrepreneuriat et les nouvelles startups, permettre aux petites entreprises de se développer ainsi qu'attirer des entreprises établies, afin que les titulaires de diplômes qualifiés trouvent des opportunités d'emploi attractives lorsqu'ils entrent et progressent sur le marché du travail.

Fiacre Kombo

OCTOBRE ROSE

L'Ufemco sensibilise les femmes des médias au cancer du sein

L'Union des femmes des médias du Congo (Ufemco) a initié, le 16 octobre, un atelier de sensibilisation sur le thème « Les femmes des médias : voix et actrices de la lutte contre le cancer du sein », à la librairie les Manguiers, au sein des Dépêches de Brazzaville. Causes, conséquences, moyens de prévention et de lutte de ces pathologies ont constitué l'ossature de cette communication.

Animée par le Pr Alexis Fortuné Bolenga Liboko, oncologue médical au CHUB, enseignant à l'université Marien-Ngouabi, cette rencontre visait à informer les femmes des médias en particulier et de tout bord en général sur les deux pathologies cancéreuses les plus meurtrières chez la femme au Congo, notamment le cancer du sein et celui du col de l'utérus. Il s'est agi d'outiller l'assistance sur les causes et manifestations des cancers du sein et du col de l'utérus, l'importance du dépistage, les modes de traitement ainsi que les facteurs de risque.

Octobre rose est une période où chacun essaie de prendre des initiatives pour sensibiliser la population à la gravité du cancer du sein, premier cancer de la femme dans le monde. Dans son exposé, le Pr Alexis Bolenga s'est appesanti sur l'importance de se faire dépister contre cette maladie. Selon lui, le cancer du sein survient chez une femme sur huit, soit presque le quart de la population des femmes dans le monde. En 2022, 2 296 840 cas découverts dont 530 au Congo et 241 décès. Il a ainsi révélé la nécessité de se faire régulièrement dépister, car cela permettrait de prévenir plus de décès, soulignant que 50% de décès dus au cancer du sein sont liés au diagnostic tardif. «Lorsqu'on fait nos diagnostics très tôt, l'on peut avoir des chances de guérison sans qu'il y ait une récurrence de la maladie. Parce que quand on a un cancer du sein qui est annoncé à une petite taille de 2 cm ou moins de 2 cm, on a 100% de chance de guérison. Donc, c'est mieux de dépister la maladie très tôt



Photo de famille au terme de la rencontre/Adiac

parce que, je ne vous le cache pas, c'est une maladie qui n'a pas de symptômes francs », a-t-il fait savoir.

Pour faire prendre conscience des dangers que représente cette maladie, le Pr Bolenga a projeté quelques images de différents stades du cancer du sein chez la femme. Des images choquantes ayant contribué à une prise de conscience sur la nécessité de veiller sur l'état de cet organe et de ne pas garder la maladie trop longtemps, sous prétexte de l'attente d'un miracle divin. Il a, en outre, instruit les femmes sur les techniques d'auto palpation des seins à faire en début de mois à une date précise ou trois à quatre jours après chaque cycle mens-

truel, en vue de détecter une quelconque anomalie.

Au moindre changement, a-t-il dit, il ne faut pas s'alarmer mais se faire consulter car seul un diagnostic médical peut révéler si oui ou non il s'agit bel et bien d'un cancer ou juste d'une infection. A en croire ses propos, bien que les victimes ayant un antécédent familial de cancer du sein peuvent développer très tôt cette maladie, toutes les femmes de 25 à 74 ans sont à risque et peuvent en être victimes.

Aujourd'hui, les coûts onéreux du traitement contribuent à réduire les chances de guérison des patients. Il a, dans ce même élan, invité le gouvernement congolais à accorder plus d'intérêt à cette maladie à travers le Plan straté-

gique national de lutte contre le cancer 2022-2026 qui n'arrive pas à se déployer efficacement faute de moyens financiers.

Cancer du col de l'utérus

Concernant le cancer du col de l'utérus, le Pr Alexis Bolenga a relevé que c'est le quatrième cancer le plus fréquent chez la femme dans le monde et le deuxième au Congo. Il est presque 100% imputable à une infection chronique, 5 à 10 ans, par des virus appartenant à la famille des papillomavirus. Selon ses propos, les signes liés à la maladie sont divers et parfois difficilement détectables par les victimes elles-mêmes. Néanmoins, des infections à répétition fra-

gilisant la muqueuse du col, des écoulements vaginaux fréquents, des pertes blanches et odeurs nauséabondes, les saignements permanents et tardifs à l'âge de ménopause doivent alerter les femmes pour une consultation médicale voire un dépistage des lésions précancéreuses du col de l'utérus.

En effet, pour lui, le cancer du col de l'utérus est l'un des cancers chez la femme guérissable à 100% s'il est découvert tôt. Pour le prévenir, il faut veiller à son hygiène intime et éviter d'introduire certaines substances dans son appareil intime, se consulter en cas d'anomalie ou dysfonctionnement inhabituel, faire régulièrement le dépistage... Pour des enfants à compter de 9 ans et des femmes n'ayant pas encore contracté le virus, il est possible de se faire vacciner contre ce cancer. Le Pr Bolenga a notifié que des idées reçues comme les stérilets, les implants, le port des sous-vêtements noirs ou trop près du corps... ne causent pas le cancer du col de l'utérus. « En tant que femmes des médias, notre quatrième pouvoir nous sert à informer et à éduquer. Donc, à travers nos plumes, micros, caméras, nous avons le devoir de pouvoir soutenir celles qui font face à ces maladies. Et cette rencontre était l'occasion pour les participantes d'en savoir plus et de lever le doute sur ces différentes maladies dévastatrices afin de se protéger et protéger leur entourage », a déclaré Durlly Emilia Kidissa, présidente de l'Ufemco.

Merveille Jessica Atipo
et Gloria Imelda Lossele

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT

SOCIÉTÉ
*
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL

VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

Les jeunes engagés à lutter contre le fléau dans les Eglises de Brazzaville

Vingt-cinq relais communautaires jeunes ont assisté, le 15 octobre, à Brazzaville à un atelier de formation sur la santé, le bien-être des jeunes et la prévention des violences basées sur le genre (VGB), organisé par le réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix (Payncop), en collaboration avec le bureau pays de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

L'objectif est de créer un mouvement durable de jeunes engagés pour le changement dans un avenir plus juste et équitable au sein de différentes confessions religieuses. Les vingt-cinq relais communautaires jeunes seront déployés dans leurs communautés respectives ainsi que dans les quartiers de la ville de Brazzaville pour porter le bon message lié à la santé, au bien-être des jeunes et à la prévention des violences basées sur le genre. Les différentes thématiques de l'atelier ont porté sur «Santé et bien-être social», «Cycle de la vie et bien-être social», «La reproduction dans les zones rurales», «Hygiène et soins», «Grossesse chez l'adolescent», «Avortement provoqué et planification familiale», «IST/VIH/sida», «L'usage des préservatifs masculin et féminin» ainsi que «Les violences basées sur le genre» (VGB). Le président du conseil d'administration de la coordination des confessions pour la santé et le développement, Felix Bimpalou,



Podium officiel à l'ouverture des travaux de l'atelier/Adiac

a loué l'initiative et a rassuré l'opinion de l'implication des églises locales à Brazzaville.

Selon le cinquième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5), 76% de la population congolaise est jeune. Au Congo, les actes de violence à l'encontre des femmes et des filles sont réprimés de plus en plus sévèrement. Ils donnent lieu à de fortes mobilisations, facilitées par les réseaux sociaux. Et, dans certaines sphères sociales, la

parole des femmes se libère peu à peu. Au-delà de la répression de ces violences, la politique de prévention passe par une action contre les stéréotypes, les infections sexuellement transmissibles, les grossesses précoces et autres. «Nos relais communautaires jouent un rôle essentiel dans la diffusion de l'information et la sensibilisation des populations. Ils sont le pont entre les ressources disponibles et les besoins des communautés. Nous

espérons renforcer leurs compétences afin de mieux informer et accompagner nos jeunes et nos familles », a indiqué Mauricia Moussama Ndzila, coordonnatrice du Payncop. Certains délégués religieux confient à la presse que la séparation d'avec sa famille et sa communauté ou l'obligation d'endosser certains rôles au sein de la famille, comme partir à la recherche de nourriture ou s'occuper de parents pauvres, peuvent exposer une femme où une fille à

de plus grands risques d'exploitation et de violences.

Face à la santé, au bien-être des jeunes et la prévention VGB, le bureau pays de l'Unesco espère renforcer sa collaboration avec la société civile afin qu'en 2024, au moins mille jeunes de confessions religieuses aient de ressources éducatives adaptées. Au Congo, cette institution onusienne s'est engagée à évaluer régulièrement l'impact de ces initiatives afin d'ajuster leurs méthodes et maximiser l'efficacité des programmes liés à l'éducation à la santé et au bien-être. « Ensemble, nous devons créer un espace où chaque jeune, indépendamment de sa confession religieuse ou de son vécu, se sente libre d'exprimer ses inquiétudes, ses questions et ses besoins en matière d'éducation à la santé et au bien-être », a soutenu Marlène Ngatsoua, administrateur du programme culture, genre, sciences humaines et sociales au bureau de l'Unesco.

Fortuné Ibara

Secteur : Agriculture- Référence de l'accord de financement -/- Prêt FAD 2000200004602

No d'identification du Projet : P-CG-A0-002

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Recrutement d'un Coordonnateur du Projet Expert en Développement Agricole/ Agronome

Le Gouvernement de la République du Congo a contracté un prêt auprès du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC » et a l'intention de recruter un Coordonnateur de Projet ayant une expérience internationale de la gestion des projets. Le Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet, placé sous la direction du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, est responsable de l'exécution globale du Projet. Il est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents sur le terrain dans les zones d'intervention du Projet. Il est responsable auprès de l'Emprunteur et du Gouvernement de la mise en œuvre générale du Projet dont il assure l'exécution selon les conditions et modalités spécifiées dans l'Accord de financement et décrites dans le rapport d'évaluation. Il est l'interlocuteur privilégié de la Banque Africaine de Développement pour toutes les questions relatives au PRODIVAC. Il est lié au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche par un contrat de performance.

Principales tâches et responsabilités :

assurer la supervision et la coordination de l'ensemble des activités du Projet; assurer la coordination des activités confiées aux différents partenaires du Projet; hiérarchiser les priorités du calendrier des travaux et programmes en concertation avec les différents services et en tenant compte des différentes contraintes; élaborer et suivre l'exécution avec les responsables des différents volets et les partenaires impliqués, du calendrier de mise en œuvre des différentes activités du Projet; avoir une bonne expérience en passation des marchés, pratiques des bailleurs de fonds; contribuer à la préparation des dossiers d'acquisition, en liaison avec l'assistance technique d'appui au démarrage recruté dans ce domaine, et en concertation avec les services et parties concernés;

coordonner et suivre des processus d'acquisition, sur la base de l'ensemble des prestations et du calendrier prévus; contribuer à la préparation des dossiers d'acquisition, en liaison avec le responsable recruté dans ce domaine, et en concertation avec les services et parties concernés; réceptionner des ouvrages pour le compte du Projet, en liaison avec les structures partenaires; rechercher la constance des modalités de transfert des compétences de gestion des infrastructures vers les organisations d'usagers des différents ouvrages et aménagements, déterminer des moyens à mettre en œuvre (équipements, encadrement, formation, etc.) pour l'atteinte des objectifs de durabilité fixés et mise en application; coordonner la gestion administrative et financière du Projet dans le respect de l'Accord de prêt et en conformité avec les dispositions du Projet; élaborer en collaboration avec l'équipe du Projet, des budgets annuels de fonctionnement et d'investissement du Projet, suivre l'exécution des programmes d'activités et budgets annuels, assurer l'approbation des dépenses courantes et des décaissements auprès des banques en faveur du Projet, des fournisseurs et entrepreneurs; ordonner les dépenses, assurer la coordination de la gestion administrative et financière du Projet en étroite collaboration avec l'équipe fiduciaire, dans le respect de l'Accord de prêt et en conformité avec les règles de procédures de la Banque; représenter le Projet au sein du Ministère, auprès des autorités administratives locales, des partenaires extérieurs au Projet, au sein des instances régionales chargées de définir les actions et de veiller à la bonne exécution du Projet, maintenir une bonne ambiance et beaucoup d'efficacité au sein de la Cellule de gestion et avec les partenaires du Projet; assurer dans les délais, la production des rapports périodiques d'exécution du Projet, ainsi que des audits annuels; organiser des réunions pratiques du Comité de

Pilotage du PRODIVAC; organiser des réunions pratiques trimestrielles du Comité Technique; assurer dans son ensemble, la mise en œuvre d'une gestion du Projet axée sur l'atteinte des résultats, avec une attention particulière aux questions transversales (genre, environnement, changement climatique) et à l'emploi de jeunes; participer à l'évaluation des performances du personnel placé sous sa responsabilité; promouvoir les activités de communication autour du Projet; produire un rapport d'activités mensuel du Projet.

Profil du Coordonnateur recherché :

être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 au minimum dans le domaine agricole ou rural, avec une spécialisation, selon les cas, en agronomie, agroéconomie, élevage, agro-industrie, économie ou dans tout autre domaine connexe; avoir une expérience professionnelle d'au moins quinze (15) ans dans la préparation, la gestion et la supervision des projets agricoles, ainsi que dans l'élaboration des rapports d'achèvement de projets; avoir une bonne connaissance et une bonne compréhension des politiques agricoles et des bonnes pratiques dans ce domaine, notamment des intrants agricoles (semences, engrais et pesticides); avoir une bonne connaissance des systèmes nationaux de recherche agricole et de la diffusion des innovations techniques; avoir une expérience professionnelle dans la structuration du monde rural et dans l'organisation et l'encadrement des producteurs ou éleveurs; avoir une expérience de travail en République du Congo; avoir une expérience de travail avec la Banque ou d'autres Institutions similaires assortie d'une expertise particulière dans la conception et l'appui à la mise en œuvre des projets agricoles; avoir une bonne expérience en passation des

marchés, pratiques des bailleurs de fonds; avoir le sens du service à la clientèle pour comprendre les besoins du client pour veiller à ce qu'il reçoive le meilleur service possible et dans les délais de la part de la Banque; avoir une expérience avec les procédures des Bailleurs de fonds, notamment de la Banque Africaine de Développement et de la Banque mondiale.

Constitution du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit être constitué de :

- la lettre de motivation;
- le CV détaillé;
- les copies certifiées des diplômes;
- les copies d'attestation /certificat de travail, prouvant les déclarations faites dans le CV.

Les dossiers de candidature doivent porter la mention «**Recrutement du Coordonnateur du PRODIVAC**», être rédigés en français et déposés sous pli fermé à l'adresse ci-dessous mentionnée, au plus tard le **30 octobre 2024 à 12H00**.

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
129 Avenue Amilcar Cabral, Ancien site de l'École du CFCO Bureau de l'Assistante du Directeur de Cabinet, 2e étage
MPILA, BRAZZAVILLE

Email : cabmaepcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 15 OCT 2024

Le Directeur de Cabinet,


Pascal Robin ONGOKA
Le Directeur de Cabinet
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
République du Congo



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE (MPSIR)
PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (P175235-PRACAC)
UNITE DE GESTION DE PROJET



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 17/MPSIR/2024/UGP PRACAC
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE REALISER L'AUDIT ADMINISTRATIF,
FINANCIER ET COMPTABLE DU PRACAC, EXERCICES 2024, 2025 ET 2026**

1-Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC. L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Audit administratif, financier et comptable du PRACAC, exercices 2024, 2025 et 2026 ».

2-L'objectif de l'audit est entre autres d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du projet à la fin de chaque exercice comptable et sur les ressources mises à la disposition du projet ainsi que les dépenses exécutées par le projet au cours dudit exercice.

3-Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des cabinets de consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de

la consultation relative à ladite mission.

4-L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...); (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5-Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de l'audit, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

6-Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité Technique et

le Cout (SFQC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023.

7-Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

8-Les manifestations d'intérêts portant la mention « Recrutement d'un cabinet de Consultants chargé de réaliser l'audit administratif, financier et comptable du PRACAC, exercices 2024, 2025 et 2026 » doivent être envoyées au plus tard le 07 novembre 2024 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

A l'attention du Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 06 931 00 10
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 16 octobre 2024

Le Coordonnateur du PRACAC,

Benoît NGAYOU



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

**AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE**

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

**ADIAAC
NEWSLETTER**

**L'information du congo
et de sa région en un clic !**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

MAISON D'ARRÊT DE BRAZZAVILLE

Des vivres et kits de dignité pour les détenus

La ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Inès Nefer Bertille Ingani Voumbo Yalo, et la représentante de l'association « Bolamu pour tous » ont offert, le 15 octobre, des vivres et non-vivres aux détenus de la maison d'arrêt et correctionnelle de Brazzaville.

Composé essentiellement des serviettes hygiéniques, le don de l'association de la diaspora « Bolamu pour tous » était destiné aux jeunes filles incarcérées à la maison d'arrêt pour diverses raisons. « Nous avons offert aux femmes nécessiteuses des serviettes hygiéniques qui leur permettent d'être dignes pendant la période de menstruation. Le but de l'association Bolamu pour tous est de lutter contre la précarité menstruelle », a précisé Dorcas Okongo.

Du côté du gouvernement, des matelas, des moustiquaires, des seaux et des savons ont été remis aux femmes et aux jeunes filles détenues ainsi que des vivres dont le riz, les spaghettis pour approvisionner la cuisine de la maison d'arrêt. Le directeur de la Maison d'arrêt, le lieutenant-colonel de police, Destin Oba-Apounou, a rappelé que la visite de la ministre souligne l'importance de la promotion et de l'intégration des femmes ainsi que la protection des droits des mineurs en détention. Il a rappelé que la Maison d'arrêt de Brazzaville compte un service dédié à l'encadrement et au



soutien des détenus, visant à leur offrir des conditions de vie dignes et des opportunités de réinsertion sociale.

Le directeur général de l'administration pénitentiaire, le colonel major Jean Blaise Komo, a, dans son mot de circonstance, rappelé que garantir l'exécution des peines des personnes placées sous main de justice dans les conditions humaines, les réduire et préparer leur future réinsertion sociale sont les missions principales de l'administration pé-

nitentiaire que sa structure s'efforce à accomplir en respectant la discrimination positive. Selon lui, le gouvernement s'acquitte toujours de ses obligations vis-à-vis de la personne détenue, en dépit de la tension de trésorerie. Il veille, de ce fait, quotidiennement au respect des droits humains en milieu carcéral. « La direction générale de l'administration pénitentiaire, en application des textes législatifs et réglementaires en matière pénitentiaire tient fermement à créer

La ministre s'adressant aux détenues DR des relations positives avec les détenus et surtout à donner à nos lieux de privation de liberté, à nos maisons d'arrêt et autres établissements pénitentiaires un visage humain », a rappelé Jean Blaise Komo.

Se félicitant des conditions acceptables dans lesquelles les femmes sont détenues à la maison d'arrêt de Brazzaville, Inès Nefer Bertille Ingani Voumbo Yalo a rappelé que l'une des attributions du ministère chargé de la Promotion de la femme est de fédérer les associa-

tions qui œuvrent dans le cadre des droits de la femme et de la jeunesse. « J'ai profité de cette occasion pour conscientiser les femmes, filles et les mineurs détenus à la maison d'arrêt afin qu'ils ne puissent recommencer les actes les ayant conduits en prison. Nous leur avons dit que le gouvernement pense à eux, qu'ils s'organisent même en étant en prison en élaborant les projets de leur réinsertion », a rappelé la ministre.

D'après elle, sa visite avait également pour objet de s'imprégner de la situation qui a conduit chacune d'elle à la maison si possible pour trouver des conseils pour certains cas. Le gouvernement, a-t-elle déclaré, a créé des conditions pour que les droits des femmes et des filles soient respectés. De même, les femmes et filles ont des devoirs et des limites à observer. Malgré la situation dans laquelle ces détenues se trouvent, Inès Nefer Bertille Ingani Voumbo Yalo leur a demandé de ne pas se désespérer d'autant plus que la Maison d'arrêt est aussi un centre d'éducation.

Parfait Wilfried Douniama



BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
REPUBLICQUE DU CONGO
Siège Social et Direction Nationale
BRAZZAVILLE

Service Gestion Administrative des Marchés
en charge des Affaires Juridiques et Contrats

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Appel d'offres national ouvert n°005/BEAC/BZV-PNR/AONO/Bien/2024 du 16 octobre 2024 pour la fourniture, l'installation, la mise en service, la formation des utilisateurs ainsi que la maintenance d'un système de vidéosurveillance IP dans l'Agence de la BEAC à Pointe-Noire en République du Congo

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, la fourniture, l'installation, la mise en service, la formation des utilisateurs ainsi que la maintenance d'un système de vidéosurveillance IP dans l'Agence de la BEAC à Pointe-Noire en République du Congo. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des Marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Service Gestion Administrative des Marchés,
5ème étage, porte 514.
Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-République du Congo
Tél. : (242) 05 547 80

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Une visite obligatoire du site aura lieu le vendredi 25 octobre 2024 à partir de 11 heures précises.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO sans aucune mention manuscrite et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le vendredi 15 novembre 2024 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres National Ouvert n°005/BEAC/BZV-PNR/AONO/Bien/2024
du 16 octobre 2024
Bureau d'Ordre, 6ème étage, porte 601.
Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-République du Congo
Tél : (242) 05 547 80 24.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés, par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister aux séances d'ouverture. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le vendredi 15 novembre 2024 à 13 heures et les plis financiers seront ouverts le vendredi 22 novembre 2024 à 12 heures.

Fait à Brazzaville, le
Le Président de la Commission des Marchés

MARCHÉ SOLIDAIRE

L'ambassade d'Italie au Congo abrite l'événement pour la première fois

L'exposition de la Rentrée du «Marché solidaire» a eu lieu dans les jardins de la résidence de l'ambassadeur d'Italie, en présence de quelques ambassadeurs en poste en République du Congo dont le nonce apostolique et des représentants des autorités locales.

Dans son adresse ouvrant ladite activité, l'ambassadeur d'Italie en République du Congo, Enrico Nunziata, a indiqué que le marché solidaire est une initiative visant à promouvoir et valoriser des associations et réalités artisanales locales qui, par la vente de leurs produits, soutiennent leurs activités à but solidaire et stimulent l'esprit d'entreprise des petits opéra-



teurs économiques. Les groupes engagés dans le marché solidaire, poursuit-il, produisent directement ce qu'ils vendent et tous les profils sont destinés aux bénéficiaires de leurs œuvres.

Au total, une vingtaine de groupes et associations prennent part à cette édition, entre autres, le Mouvement pour la vie, l'Ecole spéciale de Dix Maisons, Action solidarité internationale, les Orphelinats village d'enfants cardinal Emile Biayenda et Foyer Nazareth, le Club des femmes artistes, Ademvac, le Groupement des arti-



sans réfugiés de Brazzaville, Pot@mai-242, les Artistes potiers handicapés, Medipsyp, la Case Dominique... et bien plus ! Il y a aussi la présence d'un stand d'AfricShop, qui accompagne le marché solidaire surtout dans le cadre de la motivation et de la formation de base à l'entrepreneuriat. Il y a également des ateliers de peinture et de percussion.

L'ambassadeur d'Italie, Enrico Nunziata, a fait savoir que les secteurs de production sont différents et comprennent les produits céramiques, le bois, les tissus et le pagnes, les produits agroalimentaires tels que le miel, les confitures spéciales, les bijoux, les chapeaux, les peintures, les sacs, le savon, etc. Il y a aussi la présence d'un stand d'AfricaShop, qui accompagne le «Marché solidaire» surtout dans le cadre de la motiva-

tion et de la formation de base à l'entrepreneuriat. Il y a eu également des ateliers de peinture et percussion. Enfin, le diplomate italien a lancé l'invitation suivante : « Nous vous invitons à soutenir ces fondations caritatives et à acheter des billets de loterie dont les bénéfices bénéficieront toujours aux fondations qu'elles exposent aujourd'hui. Je recommande que nous soutenions les organisations de la société civile ! Nous soutenons les très petites et petites entreprises. »

Pour la déléguée de l'association Pot@mai-242 au marché solidaire, leur association sollicite le soutien supplémentaire pour améliorer la qualité de vie des gens de l'Ile Mbamou.

Notons que la prochaine édition du «Marché solidaire» se tiendra pendant le mois de décembre 2024.



AVIS D'ANNULATION DE MARCHÉ

PROJET N° : NDICI-AFRICA/2022/438-737

MARCHÉ N° : COG 1018PROFPO – CO – 13092024 - TRAVAUX POINTE-NOIRE

INTITULÉ DU MARCHÉ : Travaux d'extension/restructuration du Commissariat Central de Police de Pointe-Noire, République du Congo, Brazzaville.

PROCÉDURE : Ouverte locale

INTITULÉ DU PROJET : Programme d'Appui à la Professionnalisation de la Police Congolaise et à la Mise en Place de Commissariats Pilotes (POLICE+), financé par l'Union Européenne.

POUVOIR ADJUDICATEUR : CIVIPOL, 9 rue Notre Dame des Victoires, 75002 Paris, France et Brazzaville Centre, Quartier Camp Clairon, Bâtiment A, Résidence STELA, 2^e étage, Appartement n° A 10D – Tél. : (+242) 04 461 64 27.

OBJET : Annulation de la procédure du marché des travaux d'extension et de restructuration du Commissariat Central de Police de Pointe-Noire.

Nous portons à votre attention l'annulation de la procédure en cours concernant le marché des travaux d'extension et de restructuration du Commissariat Central de Police de Pointe-Noire.

MOTIF :

Des éléments techniques et économiques nouveaux, apparus au cours des dernières étapes d'analyse du projet, nécessitent une réévaluation globale. Ces éléments ont conduit à des ajustements significatifs dans la conception du projet, rendant indispensable une révi-

sion des spécifications techniques afin de garantir la conformité aux nouvelles exigences opérationnelles.

CONSEQUENCES DE L'ANNULATION :

- La procédure de passation actuelle est annulée, les offres éventuellement déjà déposées ne seront pas ouvertes, elles seront renvoyées à leur expéditeur.
- Une nouvelle consultation sera prochainement lancée, avec des termes et un cahier des charges actualisés en fonction des révisions apportées au projet.

Nous tenons à remercier toutes les entreprises ayant manifesté leur intérêt pour ce marché. Nous vous encourageons à rester informées des prochains avis de marché qui seront publiés.

Pour plus d'informations, veuillez adresser vos questions aux adresses électroniques suivantes :

angulo.m@civipol.fr et herve.lepenec@experts.civipol.fr

Fait à Brazzaville, le 16 octobre 2024.

CIVIPOL

AFRIQUE

4,2 milliards de dollars de pertes par an à cause des récits médiatiques stéréotypés

Les médias internationaux représentent souvent le continent comme un bloc homogène, passant sous silence les évolutions positives qui s'y opèrent et regardant les sociétés africaines à travers le prisme occidental, selon un rapport.

Intitulé « The cost of media stereotypes to Africa-The relationship between media, investment and economic development », le rapport se base sur une combinaison d'analyses quantitatives et d'observations qualitatives pour explorer les répercussions d'une couverture médiatique biaisée de l'actualité africaine sur le coût du service de la dette. Les stéréotypes véhiculés par les médias internationaux coûtent aux pays africains une « prime de préjudice » sur le service de la dette allant jusqu'à 4,2 milliards de dollars chaque année, indique le rapport de l'ONG Africa No Filter et du cabinet de conseil en stratégie Africa Practice. La couverture médiatique

des élections dans quatre pays africains (le Kenya, le Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Égypte) durant la période pré-pandémie de Covid-19 a été comparée à celle des processus électoraux dans des pays non africains présentant des profils de risque similaires, notamment la Malaisie, le Danemark et la Thaïlande. L'analyse fait état de récits négatifs dominants le discours autour des élections africaines. Par exemple, 88 % des articles de presse sur le Kenya pendant la période électorale sont négatifs, contre seulement 48 % pour la Malaisie. Les médias présentent souvent l'Afrique comme une entité monolithique, en ignorant la diversité des cultures, des économies

et des systèmes politiques du continent. 66% des articles relatifs aux élections égyptiennes sont négatifs contre 32% seulement en Thaïlande. Les pays africains bénéficient d'une plus grande attention de la part des médias internationaux pendant les périodes électorales, alors que l'accent est mis de manière disproportionnée sur des questions négatives telles que la violence, la fraude électorale et la corruption, souligne l'étude. Les récits médiatiques stéréotypés sur le continent transparaissent également à travers un focus particulier sur les conflits, la pauvreté et les maladies, tout en négligeant les évolutions et les réalisations positives.

Des taux d'emprunts élevés

A tort, les médias présentent l'Afrique comme une entité monolithique, en ignorant la diversité des cultures, des économies et des systèmes politiques du continent, regardant les cultures et les sociétés africaines à travers le prisme occidental, ce qui a pour conséquence des malentendus et des représentations erronées. Un lien clair entre l'image véhiculée par les médias et la perception du risque souverain par les investisseurs. Une couverture médiatique négative augmente le risque perçu, ce qui entraîne une hausse des coûts d'emprunt. À l'inverse, un sentiment positif dans les médias est corrélé à un profil de

risque plus faible et des taux d'emprunt réduits. En comparant les coûts réels du service de la dette avec ceux ajustés en fonction de l'amélioration du sentiment des médias, les chercheurs ont estimé que les économies potentielles que réaliseraient les quatre pays africains étudiés pouvaient atteindre 0,14 % de leur PIB par an. Si l'on extrapole ce chiffre à l'ensemble du continent, l'Afrique perd jusqu'à 4,2 milliards de dollars par an, à cause de récits médiatiques négatifs. Ce montant pourrait financer l'éducation de plus de 12 millions d'enfants, vacciner plus de 73 millions d'enfants ou assurer de l'eau potable aux deux tiers de la population du Nigeria.

Noël Ndong



Financé par l'Union européenne



Programme d'appui à la professionnalisation de la police congolaise

AVIS D'ANNULATION DE MARCHÉ

PROJET N° : NDICI-AFRICA/2022/438-737

MARCHÉ N° : COG 1018PROFPO – CO – 01082024 - TRAVAUX TSIEMÉ ET DJOUÉ

INTITULE DU MARCHÉ : Travaux d'extension/restructuration des Commissariats Centraux de Police de LA TSIEME (LOT 1) et de DJOUE (LOT 2) en République du Congo, Brazzaville.

PROCEDURE : OUVERTE LOCALE

INTITULÉ DU PROJET : PROGRAMME D'APPUI A LA PROFESSIONNALISATION DE LA POLICE CONGOLAISE ET A LA MISE EN PLACE DE COMMISSARIATS PILOTES. POLICE+ FINANCÉ PAR L'UNION EUROPEENNE

POUVOIR ADJUDICATEUR : CIVIPOL. 9 rue Notre Dame des Victoires Paris 75002 France et Brazzaville centre, quartier Camp Clairon, Bâtiment A, Résidence STELA, 2^e étage, Appartement n° A 10D – Tel : (+242) 04.461.64.27.

OBJET : le marché a pour objet des travaux d'extension et de restructuration des Commissariats Centraux de Police de La TSIEME et de DJOUE en République du Congo, Brazzaville.

Nous vous informons de l'annulation de la procédure en cours concernant le marché des travaux d'extension et de restructuration des Commissariats Centraux de Police de Tsiémé et de Djoué à Brazzaville.

MOTIF :

Des éléments techniques et économiques nouveaux, apparus au cours

des dernières étapes d'analyse du projet, nécessitent une réévaluation globale. Ces éléments ont conduit à des ajustements significatifs dans la conception du projet, rendant indispensable une révision des spécifications techniques afin de garantir la conformité aux nouvelles exigences opérationnelles.

CONSEQUENCES DE L'ANNULATION:

- La procédure de passation actuelle est annulée, les offres éventuellement déjà déposées ne seront pas ouvertes, elles seront renvoyées à leur expéditeur.

- Une nouvelle consultation sera prochainement lancée, avec des termes et un cahier des charges actualisés en fonction des révisions apportées au projet.

Nous tenons à remercier toutes les entreprises ayant manifesté leur intérêt pour ce marché. Nous vous encourageons à rester informées des prochains avis de marché qui seront publiés.

Pour plus d'informations, veuillez adresser vos questions aux adresses électroniques suivantes :

angulo.m@civipol.fr et

herve.lepennec@experts.civipol.fr

Fait à Brazzaville, le 16 octobre 2024.

CIVIPOL



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE QUOTIDIEN
DES RÉGIONS

LES DÉPÊCHES
DU BASOUMI DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIACT NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

HAUT-KATANGA

L'Olpa s'insurge contre les actes d'intimidation sur le journaliste Kasompo Kalenga

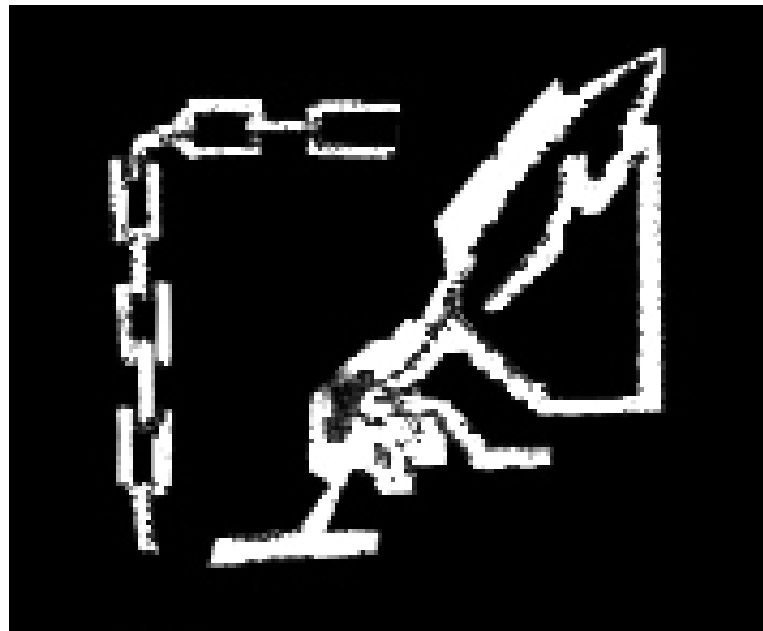
L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), qui a constaté que le journaliste Erasme Kasompo Kalenga a été relaxé quelques heures après son interpellation, avec obligation de se présenter au parquet pour la poursuite de son audition, a néanmoins condamné la procédure cavalière de son arrestation et exige la cessation de toute pression sur lui.

L'ONG de défense et de promotion de la liberté de la presse, l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), a dénoncé les actes d'intimidation visant Erasme Kasompo Kalenga, journaliste à la Radio communautaire de Mitwaba émettant à 466 km de Lubumbashi, chef-lieu de la province du Haut-Katanga. Cette ONG exige la cessation de toute pression ou acte d'intimidation contre ce professionnel des médias.

Dans son communiqué signé le 11 octobre 2024, l'Olpa a noté que le journaliste a été interpellé, le 7 octobre, par les inspecteurs du Parquet de grande instance de Kipushi munis d'un mandat d'amener. «Il

passera sa première nuit au cachot du commissariat de police de Lwambo, un village situé à 150 km de Lubumbashi. Le 8 octobre 2024, il a été conduit manu militari au Parquet de grande instance de Kipushi où il a été soumis à un interrogatoire serré par un magistrat», a expliqué cette organisation.

Pour l'OLPA, le magistrat a reproché au journaliste d'avoir lu et diffusé, le 6 septembre 2024, sur les antennes de la Radio communautaire de Mitwaba, un communiqué d'une structure locale dénommée Association socio-culturelle de Bazela et Bakunda du Katanga (Abazekat). Et de souligner que dans ce communiqué signé par Etienne



OLPA

Kabange, son président national, cette ASBL déplorait le détournement de la redevance minière per-

çue par la chefferie Kyo-na Ngoie de Kisele auprès des entreprises minières Chemaf et MMR (Mining

Mineral Resources), de la rétrocession et du matériel roulant. L'Olpa a renseigné qu'après son audition, Erasme Kasompo a été transféré à la prison de Kipushi avant d'être relaxé en début de la soirée, avec obligation de se représenter au parquet pour la poursuite de l'instruction. Tout en prenant acte de cette libération, l'Olpa dit néanmoins condamner la procédure cavalière ayant conduit à l'interpellation du journaliste. L'organisation fait savoir que ceci constitue une atteinte au droit d'informer et d'être informé garanti par la loi congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Lucien Dianzenza

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

☎ +336 11 40 40 56

✉ info@adiac.tv

📍 BA, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv

CENTRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN ART DRAMATIQUE

Appel à candidatures relatif à l'équipe de préfiguration

Consécutivement aux directives du comité de pilotage du projet Cfrad-ICC, coprésidé par la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Marie-France Lydie Hélène Pongault, et l'ambassadrice de France en République du Congo, Claire Bodonyi, deux postes sont proposés, en vue de la mise en place de l'équipe de préfiguration du centre de formation et de recherche en art dramatique (Cfrad) : le directeur général et le directeur artistique.

Sous la supervision du ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, ladite équipe sera chargée de travailler au pilotage et à l'offre culturelle de l'institution Cfrad jusqu'à l'inauguration du nouveau bâtiment. Il s'agit de directeurs de fait, qui seront sélectionnés à l'issue de cet appel à candidatures, et qui, éventuellement, seront confortés dans leurs missions par un décret de nomination quand les travaux du Cfrad seront définitivement terminés. La mise en place d'une équipe de préfiguration pour le Cfrad contribuera à un suivi effectif des travaux de ladite institution aux niveaux administratif et culturel. Pour ce faire, les candidatures sont à soumettre en version électronique ou physique aux adresses suivantes : bonheur979@gmail.com ; ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs (secrétariat). Ce, dans la période allant du 16 sep-

tembre au 16 octobre 2024. Les documents à fournir sont les suivants : un courrier adressé à la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs précisant le poste, objet de la candidature ; le CV du postulant ; une copie de la carte nationale d'identité (ou pièce équivalente : NIU ou passeport) en cours de validité ; une copie du passeport (pour les étrangers).

La fiche de poste du directeur général au sein de l'équipe de préfiguration

Le poste de préfiguration du directeur général du Cfrad, dans le cadre du projet Cfrad-ICC, est sous la supervision du ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs. Les enjeux du poste sont divers. Enjeu culturel, le Cfrad est un incubateur des industries culturelles et créatives ; Enjeu patrimonial, le Cfrad accueillera une exposition permanente rappelant

l'histoire partagée du Congo et de la France ; Touristique, le Cfrad constitue le point de chute de l'itinéraire du patrimoine de Brazzaville ; Diplomatique, la reconstruction du Cfrad s'inscrit dans une démarche de matérialisation de la volonté des chefs d'État, Denis Sassou N'Guesso de la République du Congo et Emmanuel Macron de la France, en vue de renforcer la coopération culturelle entre les deux pays.

La mission étant d'assurer la responsabilité managériale du Cfrad, au cours des travaux de reconstruction et éventuellement après l'inauguration. Alors qu'en ce qui concerne les activités et tâches, il s'agira de superviser la rédaction des statuts et du règlement intérieur du nouveau Cfrad ; piloter la définition du projet scientifique et culturel du Cfrad ; piloter l'élaboration du modèle économique ; superviser le dimensionnement RH : proposer l'organigramme et rédaction des fiches de poste

; piloter la réalisation d'un plan de communication ; représenter le ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs auprès des partenaires pour le projet de réhabilitation du Cfrad ; communiquer régulièrement l'état d'avancement des activités devant le ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs ; animer le Cfrad, à travers une programmation artistique régulière et l'accueil d'artistes en résidence ; favoriser les interactions entre le Cfrad et d'autres centres culturels du Congo et d'ailleurs ; assurer le management du Ballet et du Théâtre national du Congo ; contribuer à édifier le public sur le caractère touristique et patrimonial du Cfrad et de Brazzaville, en lien avec l'histoire partagée du Congo et de la France ; assurer la gestion de l'administration, des ressources humaines, du budget et des espaces qui composent le Cfrad ; mobiliser des finance-

ments pour le Cfrad, rechercher des mécènes.

Lieu de travail étant à Brazzaville, République du Congo, la spécificité du poste est donc de quarante heures de travail par semaine. Quant aux compétences et aptitudes requises, il faudrait avoir la capacité à animer un centre culturel ; avoir la connaissance des enjeux liés aux industries culturelles et/ ou au patrimoine ; avoir la capacité à gérer les ressources humaines ; avoir la capacité à gérer un budget ; avoir la connaissance des enjeux diplomatiques ; et enfin être en âge de travailler. S'agissant de l'expérience professionnelle, il y a l'administration ; la vie associative en lien avec les arts/ ou le patrimoine ; l'expérience managériale (poste de directeur, responsable ou chef de service, etc.). Enfin, en ce qui concerne la formation, être titulaire d'au moins un diplôme universitaire (bac+3 et plus).

Bruno Zéphirin Okokana



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°83471194

Constitution d'une liste restreinte d'entreprises en perspective à l'appel d'offres restreint relatif à l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement du paysage Dja-Odzala-Minkébé. (PROROGATION DE DELAIS)



I. CONTEXTE DU PROJET

La coopération allemande à travers son outil de coopération technique (GIZ) a mis en place une initiative intitulée « Biodiversité et développement durable dans le paysage Tri-national Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM) » dont l'objectif est de contribuer à un développement durable et respectueux de la biodiversité du paysage du TRIDOM. La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) instituée par la « Déclaration de Yaoundé » en 1999 en assure la tutelle politique, en sa qualité d'institution sous régionale en charge du suivi des stratégies et initiatives sous régionales dans le secteur forestier et environnemental en Afrique Centrale.

Dans le cadre du projet, il apparaît la nécessité d'effectuer une planification stratégique et opérationnelle rigoureuse des activités à mettre en œuvre au cours de la période d'exécution.

II. OBJECTIF

L'objectif poursuivi par le présent avis est la constitution d'une liste restreinte d'un maximum de huit (08) cabinets/bureaux d'études pour la participation à l'appel d'offres restreint relatif à l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement du Paysage du TRIDOM.

Le contractant (l'adjudicataire) non exhaustivement responsable de la fourniture des prestations suivantes :

-Mobiliser une équipe pluridisciplinaire de consultants (Sociologue, Biologiste, géographes, hydrologue, économiste, forestier, géologue minier, environnementaliste...)

-Former une équipe de planification ;

-Faire une revue des informations écologiques, économiques et sociales existantes et nécessaires à l'élaboration du schéma directeur ;

-Mener des études complémentaires en vue d'une prise en compte des informations manquantes ;

-Réaliser les consultations des différentes parties prenantes dans les trois segments du paysage (Cameroun, Gabon, Congo) ;

-Animer les ateliers de planification au niveau de chaque segment et l'atelier de planification du paysage ;

-Créer une stratégie de participation publique

-Evaluer le zonage actuel du paysage pour déterminer les types d'affectation des terres ainsi que leur superficie ;

-Analyser la situation socioéconomique et proposer un plan d'action pour les différents secteurs de développement (activités, chronogrammes et budget), particulièrement les secteurs ayant les plus grands impacts ;

III. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Sont appelées à manifester intérêt, les cabinets de consultants, bureaux d'études, et groupements de Bureaux d'études ou

de cabinets installés au Cameroun, au Gabon ou au Congo (Brazzaville) et en régularité administrative, fiscale et sociale justifiant :

•D'un Chiffres d'affaires cumulé des trois (3) dernières années supérieur ou égal à cent millions de Fcfa (100 000 000 XAF) ;

•D'un nombre d'employés permanent supérieur ou égal à cinq (5) ;

•D'un matériel roulant ;

•D'un volume de projet de référence en aménagement du territoire, dont 02 en élaboration des outils stratégiques et de planification en Afrique centrale, d'un montant supérieur ou égal à 90 millions de F CFA.

IV. PERIODICITE DE LA PRESTATION

La prestation débutera dans la deuxième quinzaine du mois de novembre et devra s'achever en début 2025.

V. SOLLICITATION DE LA VERSION COMPLETE DU PRESENT APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

La version complète du présent avis à manifestation d'intérêt ainsi que la fiche de notation peuvent être obtenus gratuitement en s'adressant par écrit à CM_Quotation@giz.de jusqu'au 24 octobre 2024. A cet effet, prière de retenir comme objet obligatoire (Sous peine de non-considération) : Infos AMI N°83471194 GIZ_TRIDOM

Le délai de réception des manifestations

d'intérêt est précédemment fixé au 15 octobre 2024 est prorogé au 30 octobre 2024 à 23 h 59 GMT.

VI. AUTRES PRECISIONS

•La GIZ fera ses meilleurs efforts pour informer tous les participants sur l'issue du présent appel à manifestation d'intérêt. Les entreprises ou groupements retenus pour figurer à la liste restreinte seront informés par invitation à soumissionner dans le cadre de l'appel d'offres restreint.

•L'intérêt manifesté par une entreprise ou un groupement n'implique aucune obligation pour la GIZ de la retenir sur la liste restreinte.

•La GIZ se réserve le droit de modifier et d'annuler la procédure d'appel à manifestation à tout moment et d'écarter toutes les manifestations sans recours de responsabilité quelconque.

Yaoundé le 10 octobre 2024



La Direction

ELIMINATOIRES CAN MAROC 2025

Les premiers qualifiés à la phase finale

La parenthèse sur la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, qui s'est refermée le 15 octobre, a révélé les premières tendances. Les Léopards de la République démocratique du Congo, les Lions Indomptables du Cameroun, les Etalons du Burkina Faso, les Lions de la Teranga du Sénégal, les Pharaons d'Égypte, les Fennecs d'Algérie et les Palancas negras d'Angola ont déjà validé leur qualification à la phase finale de la CAN rejoignant ainsi le Maroc pays hôte.

Les Léopards de la République démocratique du Congo ont assuré leur qualification en battant la Tanzanie 2-0, signant ainsi leur quatrième victoire en autant de matches. La RDC occupe la première place du groupe avec 12 points devant la Guinée 6 points, la Tanzanie 4 points et l'Éthiopie (1 point).

Les Etalons du Burkina Faso et les Lions de la Teranga du Sénégal ayant chacun dix points se sont qualifiés pour la CAN. Le Burkina Faso a battu le Burundi 2-0 et le Sénégal a eu raison du Malawi 1-0. Les Lions Indomptables du Cameroun ont eux aussi atteint leur objectif après sa victoire 1-0 sur le Kenya. Le Cameroun compte 10 points devant le Zimbabwe (8).

Les Pharaons d'Égypte n'ont pas fait détails dans cette campagne éliminatoire. Ils ont signé leur quatrième victoire



en dominant la Mauritanie 1-0, se qualifiant ainsi à leur 27^e phase finale de la CAN. L'Égypte se classe largement devant le Botswana (6 points), le Cap-Vert et la Mauritanie (4 points).

Comme l'Égypte, l'Algérie a aussi fait un carton plein. Les Fennecs ont battu le Togo 1-0 améliorant leur compteur à 12

points après quatre journées. La qualification pour la CAN est assurée. Avec sept points, la Guinée équatoriale pourrait l'imiter.

Les Palancas negras d'Angola seront eux aussi au rendez-vous. Les Angolais l'ont emporté devant le Niger 1-0 totalisant ainsi 12 points sur les 12

possibles. Dans le groupe K, l'Ouganda a battu le Soudan du Sud 2-1 et compte désormais 10 points devant l'Afrique du Sud (8) et le Congo (4). Les Ougandais sont mathématiquement qualifiés pour la CAN. Les Eléphants de la Côte d'Ivoire ont retardé l'échéance alors qu'ils avaient besoin d'un

point seulement. La Côte d'Ivoire a été surprise par la Sierra Leone 0-1. Elle compte 9 points devant la Zambie (7), la Sierra Leone (4) et le Tchad (2). La Tunisie ne séduit pas, mais garde la première place de son groupe avec sept points. Les cinquième et sixième journées prévues en novembre vont clarifier la situation des autres sélections. Pour l'instant le Lesotho, Liberia, Eswatini, Namibie, Soudan du Sud, Burundi, Malawi et Éthiopie sont déjà éliminés. Ça se complique pour le Congo dont la qualification dépendra des contre-performances de ses concurrents. L'Ouganda et l'Afrique du Sud ayant leur destin en main. Le Ghana quadruple champion d'Afrique est en très mauvaise posture. Il faudra un miracle pour que les Black stars valident leur présence au Maroc.

James Golden Eloué

DIGEMAR

Réception officielle des cadres et agents de retour de formation

Le Directeur Général de la Marine Marchande, Christian Armel NKOU a reçu officiellement le 11 octobre dans la salle Martin Parfait Aimé COUSSOUD MAVOUNGOU, les cadres et agents de sa structure de retour de formation dans diverses entités nationales, sous régionales et internationales spécialisées dans les métiers de la mer.

S'adressant aux cadres et agents de sa structure, le Directeur Général de la Marine Marchande a signifié que dans la carrière normale d'un agent de l'État, après son intégration à la fonction publique, ne doit pas s'arrêter, le fonctionnaire doit plutôt poursuivre sa formation continue en vue de renforcer ses capacités et s'adapter conformément à la structure dont-il évolue.

Nombreux poursuit-il, sont encore parmi nous, ceux qui ne sont pas encore formés conformément à notre corps de métier notamment les affaires maritimes. Ainsi depuis un certain temps, nous avons pris l'option de former les cadres et agents de notre structure en rapport avec le plan de formation décennale qui arrivera à terme en 2025. Par rapport à celui-ci, la Marine Marchande sur fond propre envoie ses agents en stage au niveau local et aussi à l'étranger.

« Il faut former les hommes, parce que l'homme reste la ressource la plus importante, parce que c'est ce dernier qui gère toutes les autres ressources. Si l'homme n'est pas bien formé, les autres res-

sources ne seront pas bien gérées. C'est pour cela, il est constaté de nos jours, la tendance de créer dans les entreprises et les administrations, une direction en charge des questions des ressources humaines. Pour cette raison, depuis ma prise de fonction, dans mon plan d'action, j'ai mis un accent particulier sur le capital humain. Revenir d'une formation représente une grâce et un honneur pour nos agents parce que beaucoup de mauvaises choses peuvent arriver et de ce fait écourter la formation » a-t-il indiqué.

Pour sa part, remerciant au nom de

l'ensemble des agents, le Directeur Général pour cette initiative, FOUTI MABANDZA MIETI Daria Pernelle a eu les mots suivants : « Monsieur le Directeur Général, nous avons constaté que, le plan de formation décennal 2016-2025 a connu un rebond dans son exécution depuis que vous tenez la barre du navire Marine Marchande où le cap formation est bien suivi. Dans votre leadership, vous avez trouvé que la Marine Marchande est un tout où le maritime reste son secteur de prédilection, ce qui fait que nous bénéficions de différentes formations, y



compris dans les domaines de finances, d'administration et autres. Nous sommes prêts à vous accompagner en donnant le meilleur de nous-mêmes afin que vous meniez à bon port, le navire Marine Marchande archande » Notons que, ces cadres et agents ont été formés dans divers entités notamment au Centre trainmar de Dakar au Sénégal, à l'École Nationale d'Administration de Lomé au Togo, à l'École Supérieure de Gestion d'Administration des Entreprises (ESGAE) à Brazzaville, à International Maritime Law Insti-

tute IMO (IMLI) à Malte en Italie, à l'École de Service Public de la Mer (ESPMER) en France, à l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) à Brazzaville, à l'Institut Supérieur de Technologie et de Commerce à Pointe-Noire, à Green U College à Accra au Ghana, à l'Institut de Sécurité Maritime Interrégionale (ISMI) à Abidjan en Côte d'Ivoire. La dite réception obéit conformément à la décision n°002/DIGEMAR du 17 mars 2021 portant institution de la réception officielle du retour des cadres et agents de la Marine Marchande.

DISPARITION

Jean-Jacques Ndomba a tiré sa révérence

L'ancien international congolais Jean-Jacques Ndomba, surnommé « Géomètre », est décédé le 15 octobre à Troyes en France, à l'âge de 70 ans, des suites d'une maladie. Une grande perte pour le football congolais.

Jean-Jacques Ndomba a débuté sa carrière professionnelle en 1973 et a évolué durant huit ans à l'Étoile du Congo, son club formateur avec lequel il a remporté le championnat en 1978, 1979 et 1980 et inscrit 197 buts en 203 matches. Des statistiques impressionnantes. Il a ensuite poursuivi sa carrière en France et rejoint l'Olympique de Marseille en 1982 pour 27 buts en 53 matches.

Il a rejoint alors la saison suivante, en 1982, l'Olympique de Marseille, où il inscrira 27 buts en 53 rencontres. Il a fait un passage éclair d'une saison au Puy-en-Velay, enchaînant toujours les buts (19 en 28 matches). « Ils m'ont surnommé le Géomètre pour l'adresse, la passe et les buts. Tout ce que je faisais sur le terrain, il y avait



une coordination naturelle », expliquait-il.

Un an après avoir quitté l'OM, il signe à l'Olympique Lyonnais pour trois saisons, où il trouvera à 21 reprises le chemin des filets pour 65 rencontres. Sa carrière se terminera ensuite aux Chamois Niortais (trois saisons) puis au Stade Poitevin où il effectuera une année avant de raccrocher les crampons. Avec l'équipe nationale, les Diabes rouges, Jean-Jacques Ndomba a inscrit huit buts et a été demi-finaliste de la CAN en 1974. Il a également participé aux éditions 1978 et 1992. Lors de sa dernière CAN au Sénégal, il était le passeur décisif sur l'égalisation de Mavis Tchibota contre le Ghana. Le Congo était éliminé à l'étape des quarts de finale.

James Golden Eloué

CAN 2025

Les résultats de la 4^e journée des éliminatoires

Groupe A

En prenant 4 points sur 6 face à la Tunisie, les Comores sont les grands vainqueurs de cette date Fifa. La Gambie s'en est également bien sortie face à Madagascar.

Gambie-Madagascar : 1-0 (0-0)

But : Musa Barrow (62e) pour la Gambie

Comores-Tunisie : 1-1 (0-0)

Buts : Selemani (49e) pour les Comores, Meriah (68e) pour la Tunisie

Classement

1) Tunisie, 7 pts, 2) Comores, 6 pts, 3) Gambie, 5 pts, 4) Madagascar, 2 pts

Groupe B

Pays-hôte de la compétition, le Maroc poursuit sa préparation sans faute avec 9 buts inscrits en deux matches face à la Centrafrique

Freiné au match aller, le Gabon est allé rattraper les points au Lesotho et se rapproche de la qualification.

Lesotho-Gabon : 0-2 (0-0)

Buts : Babicka (55e) et Effaghe (84e) pour le Gabon

Centrafrique-Maroc : 0-4 (0-2)

Buts : Ben Seghir (34e et 37e), EN Nesry (50e sur penalty) et Ezzalouli (65e) pour le Maroc

Classement

1) Maroc, 12 points, 2) Gabon, 7 pts, 3) Centrafrique, 3 pts, 4) Lesotho, 1 pt

Groupe C

L'Égypte est officiellement qualifiée après ses deux succès face à la Mauritanie. La 27^e participation des Pharaons à la compétition.

La seconde place reste ouverte aux trois autres équipes du groupe, avec un léger avantage au Botswana, deux fois vainqueur du Cap Vert.

Mauritanie-Égypte : 0-1 (0-0)

But : I. Adel (85e) pour l'Égypte

Botswana-Cap Vert : 1-0 (0-0)

But : Sesinyi (52e) pour le Botswana

Classement

1) Égypte, 12 pts, 2) Botswana, 6 pts, 3) Cap-Vert, 3 pts, 4) Mauritanie, 3 pts

Groupe D

Le Nigeria reste en tête du groupe malgré le match non joué face à la Libye pour protester contre des « traitements inhumains » selon les Super Eagles.

Une victoire chacun dans la double confrontation entre le Rwanda et le Bénin, qui restent tous deux dans la course.

Rwanda-Bénin : 2-1 (0-1)

Buts : Nshuti (70e) et Bizimana (75e sur penalty) pour le Rwanda, Hountondji (42e)



pour le Bénin

Libye-Nigeria : reporté

Classement

1) Nigeria, 7 points (3 matches joués), 2) Bénin, 6 pts, 3) Rwanda, 5 pts, 4) Libye, 1 pt (3 matches)

Groupe E

Deux victoires à l'extérieur permettent à

l'Algérie et à la Guinée équatoriale de prendre le large dans ce groupe E. Mieux encore, les Fennecs sont d'ores et déjà qualifiés.

Togo-Algérie : 0-1 (0-1)

But : Bensebaini (18e sur penalty) pour l'Algérie

Libéria-Guinée équatoriale : 1-2 (0-1)

Buts : Gibson (53e) pour le Libéria, Asué (20e) et Dorian Junior (90e) pour la Guinée équatoriale

Classement

1) Algérie, 12 points, 2) Guinée équatoriale, 7 pts, 3) Togo, 2 pts, 4) Libéria, 1 pt

Groupe J

Double vainqueur du Kenya lors de cette période Fifa, le Cameroun a fait un grand pas vers la CAN 2025. Tombeur de la Namibie, le Zimbabwe prend également une option.

Kenya-Cameroun : 0-1 (0-0)

But : Boris Enow (63e) pour le Cameroun

Zimbabwe-Namibie : 3-1 (0-0)

Buts : Musona (50e et 61e, sur penalty) et Dube (89e) pour le Zimbabwe, Eiseb (90e) pour la Namibie

Classement

1) Cameroun, 10 pts, 2) Zimbabwe, 8 pts, 3) Kenya, 4 pts, 4) Namibie, 0 pt

Camille Delourme

Ministero degli Affari Esteri e della Cooperazione Internazionale

XXIV SETTIMANA DELLA LINGUA ITALIANA NEL MONDO
14-20 ottobre

L'italiano e il libro: il mondo fra le righe

Librairie les Manguiers
Brazzaville, 18 octobre 2024 Sous le patronage du Ministère de l'industrie Culturelle, touristique, artistique et loisirs

#SLIM2024

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA
À la vie bel hommage

Juste Désiré MONDELE
Vers l'effectivité de la décentralisation et du développement local en République du Congo
Discours et activités menées (2022-2023)
Préface de Florent TSIBA

Émile Gankama
La Cité d'attache du vieux port
Roman

Armand Claude ABANDA
Fils de Prêlat
Roman

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA
L'art oratoire chez les Ambosí

Hérisonne Payima Lombobo
Les organisations internationales de l'Afrique centrale
Recueil de textes
Préface du Professeur Alassane SALL

Sarah, ma belle-cousine
Henri Djombo

L'improbable destin de Lundala
Esclavage et héroïsme sous la protection de Kimpa Vita
LEANDRE MODILO

Raoul Maisent OMINGA
La transition énergétique en République du Congo : Problèmes et perspectives

Guy MENGA
La marmite le Koka-Mbala
Grand prix du concours interafricain 1967
Théâtre

CYBERCRIMINALITÉ

Magistrats et OPJ renforcent les mécanismes de répression

Le ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique a organisé, le 15 octobre, au grand hôtel de Kintélé, un séminaire spécial au profit des magistrats et officiers de police judiciaire en vue de renforcer leurs compétences sur la cybercriminalité et les nouvelles techniques d'enquêtes criminelles dans le domaine numérique.

Plus de trois cents magistrats, militaires, policiers, gendarmes et douaniers participent à la formation qui va se tenir sur deux jours. L'ouverture a été présidée par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso. Des thématiques variées seront développées au cours de cette session de formation animée par des experts en cybercriminalité. Elles portent, entre autres, sur « Comprendre la cybercriminalité ; les cadres juridiques sur la technique et outils d'enquêtes ; collaboration internationale ; collaboration inter-agence et partage d'information dans les enquêtes sur la cybercriminalité.

A terme, les participants vont acquérir des techniques d'enquêtes et de recherches plus efficaces en la matière afin de combattre la cybercriminalité avec plus de sérénité et de professionnalisme. « La cybercriminalité constitue la troisième grande menace au monde après les armes chimiques, biologiques et nucléaires. Au regard de la sensibilité de la question, il m'a plu d'être avec vous à l'ouverture de ce séminaire consacré à la for-



mation du corps judiciaire et de répression en cybercriminalité et sur les techniques fondamen-

tales d'enquêtes criminelles dans le domaine du numérique », a souligné le Premier ministre, chef

du gouvernement, Anatole Collinet Makosso.

Face à l'ampleur de la menace de

la cybercriminalité, a-t-il renchéri, le Congo s'est doté d'un important arsenal juridique, à savoir la loi n°26-2020 du 5 juin 2020 portant lutte contre la cybercriminalité. Pour le ministre de tutelle, Léon Juste Ibombo, la tenue de ce séminaire vient à point nommé et permettra au Congo de renforcer sa souveraineté numérique. « Notre pays n'a pas tardé à mettre en place un cadre législatif et institutionnel en matière de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité à même d'assurer notre souveraineté numérique afin de garantir un environnement numérique sécurisé. Puisse ce séminaire exclusif contribuer au renforcement de la sécurité nationale et à la réduction des pertes économiques dues à la cybercriminalité commise en ligne », a indiqué Léon Juste Ibombo.

Une idée appuyée par le ministre chargé de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, qui était de la partie. Le séminaire sur la cybercriminalité va se clôturer ce jeudi.

Firmin Oyé

LITTÉRATURE

Clara Inés Chaves Romero présente son livre dédié à l'Afrique

À l'occasion de la présentation de son nouvel ouvrage, Clara Inés Chaves Romero a donné une conférence très documentée le 14 octobre au consulat de la Colombie à Paris.

Devant un parterre de personnalités parmi lesquelles le ministre Jean-Claude Gakosso, l'ambassadeur Rodolphe Adada ou encore le conseiller de la nonciature apostolique, Mgr Andrea Francia, l'auteure a expliqué les motivations qui l'ont conduite à porter un regard diversifié sur l'Afrique.

Dès l'entame de sa conférence, Clara Inés Chaves Romero a paraphrasé une des pensées de l'écrivaine nigériane Chimamanda Ngozi Adichie, concernant le danger d'une histoire unique de l'Afrique. « Nous devons connaître l'autre réalité, celle que peu de gens racontent, car l'Afrique n'est pas seulement la pauvreté, les guerres, les coups d'État, etc. L'Afrique est aussi de la diversité, de la richesse, des cultures, des civilisations, des créations, de la solidarité et bien d'autres encore », a-t-elle expliqué pour planter le décor, contestant le monopole des civilisations et de la culture aux Européens.

Tout au long de la conférence très documentée, elle s'est reportée aux nombreux exemples en guise de rappel des jalons de l'époque sur l'émergence et la domination qu'exerçaient déjà de grandes civi-

lisations en Afrique : les groupes ethniques comme les Yoruba, les Bantous, les Dahoméens, les Soudanais et les Kongo.

Illustrant son propos, elle a expliqué que dès le XIIIe siècle, le puissant empire mandingue appliquait dès 1236 la déclaration de la Charte de Kouroukan Fougata, sous le règne de Soundjata Keita (1190-1255) dans des régions correspondant à peu près au Mali d'aujourd'hui. « C'est l'une des plus anciennes proclamations des droits de l'homme de l'humanité, car cette déclaration parlait de principes tels que la liberté, l'abolition de l'esclavage, le droit de chacun à l'alimentation, la dignité humaine, une procédure juridique régulière, le respect des aînés, des anciens et des parents, ainsi que l'engagement et l'amour pour son peuple, entre autres ».

Pour l'auteure, le narratif sur l'Afrique doit changer. Elle a d'ailleurs à ce sujet rappelé à la mémoire de ceux qui auraient tendance à l'oublier qu'à l'heure précoloniale, les Africains avaient déjà développé la diplomatie et les dirigeants des royaumes et em-



Présentation officielle du livre *Un chemin en Afrique, une porte sur le monde* au consulat de Colombie en France le 14 octobre 2024DR

pires envoyaient leurs émissaires pour parler avec des rois et reines d'autres nations et peuples africains. Sa perception actuelle est de montrer un continent de l'avenir, ne serait-ce que par sa jeunesse : les projections démographiques en témoignent : d'ici dix ans, il y aura plus de personnes en âge de travailler en Afrique qu'en Chine et en Inde, car l'espérance de vie a augmenté et les conditions de développement des industries et des emplois se sont améliorées. La

population de l'Afrique atteindra la population de la Chine en 2025 et l'aura largement dépassé en 2050...

« C'est une des raisons pour lesquelles l'Afrique est le continent de l'avenir ! »

Clara Inés Chaves Romero va plus loin : au-delà d'une démographie galopante, l'Afrique, continent de l'avenir, s'en sortira mieux que les autres continents, car son peuple « chérit particulièrement ses valeurs et ses cultures. » La culture se positionne comme un « pilier

du développement durable » et comme un élément clé pour la construction de la paix, estime-t-elle dans la mesure où elle sert à se rapprocher des peuples et des habitants de ces territoires marqués par l'Afrique et les traces de l'africanisme. De ce point de vue, évoquant l'importance de la diplomatie culturelle qu'elle juge cruciale, « cela nous permettrait de développer un Soft Power qui ne serait, ni plus ni moins, que l'application de cette diplomatie culturelle ».

De nombreux sujets ont également été abordés par la diplomate, notamment les énergies propres et le rôle de l'Afrique dans ce domaine en faisant référence au bassin du Congo tel que souligné lors du Sommet des trois bassins à Brazzaville. Elle est aussi convaincue de la coopération Sud-Sud et de celle de l'Afrique avec la Colombie son pays.

Clara Inés Chaves Romero a conclu sa conférence tout en s'interrogeant sur la nécessité d'un ajustement culturel de la mentalité des uns et des autres, pour réaliser avec l'Afrique une alliance d'égal à égal au bénéfice des populations, estimant que l'Afrique le mérite bien !

Marie Alfred Ngoma